

DANS LA LUTTE, LA CGT PROGRESSE !

La période de lutte contre la réforme des retraites a permis à de nombreuses et nombreux salarié-es de prendre conscience que l'action revendicative, se mobiliser contre les régressions sociales est vecteur de solidarité et modifie les rapports sociaux entre les salarié-es dans une entreprise, les manifestant-es dans les cortèges, entre les travailleuses et travailleurs de ce pays pour agir ensemble pour défendre leurs intérêts de classe et conquérir de nouveaux droits.

À l'issue de 14 journées de grèves et de manifestations et alors que les congés payés démarrent, si le gouvernement a tout mis en place pour passer à autre chose, en enfonçant le clou sur son programme de reculs sociaux, 70 % de la population et 90 % des travailleur-ses rejettent toujours le report de l'âge légal à 64 ans et l'accélération de l'allongement de la durée de cotisations à 43 annuités.

En ce sens, cette période de très forte mobilisation sociale a ouvert des perspectives pour les mobilisations à venir.

Certain-es plus ou moins proches de faire valoir leur droit à partir en retraite font leurs calculs et affrontent la dure réalité de devoir travailler un ou deux trimestres de plus, au moment où les décrets commencent à tomber et les simulateurs fleurissent un peu partout sur internet. À l'approche de la date d'entrée en application du 1^{er} septembre, la colère ne retombe pas.

Malgré le fait que le contexte général de répression des salarié-es mobilisé-es contre la réforme s'est durci, bon nombre de salarié-es ont décidé d'aller plus loin dans l'engagement et se syndiquent, organisent le syndicat CGT dans l'entreprise afin de faire valoir leurs droits auprès de l'employeur-se, construire et porter les revendications pour l'augmentation des salaires face à l'inflation ; l'amélioration des conditions de travail face à un management extrêmement agressif dans de nombreux secteurs et entreprises qui n'ont pas l'habitude d'avoir à faire à des organisations syndicales, ou ne veulent pas en entendre parler. Revendiquer l'emploi stable et qualifié quand le patronat promeut le travail précaire, la flexibilité pour satisfaire à ses velléités de rentabilité immédiate.

Quand la CGT s'implante dans l'entreprise sous l'impulsion des salarié-es issu-es du terrain, avec l'appui de l'organisation, structure départementale ou union locale, de syndicats proches géographiquement, professionnellement, ou de connaissances, le-la patron-ne n'a plus à faire à des individus mais à une organisation dans et en dehors de la « tôle ».

Outre le droit constitutionnel de se syndiquer, cela ouvre des droits aux salarié-es qui choisissent de se syndiquer, de structurer le syndicat d'entreprise ou la section syndicale.

Ils peuvent ainsi déposer des listes syndicales au 1^{er} tour des élections professionnelles au CSE, conquies social de haute lutte et avoir des élu-es pour représenter les salarié-es dans l'entreprise, se former et avoir des moyens pour agir.

Le niveau des adhésions au 1^{er} semestre, la volonté des salarié-es nouvellement syndiqué-es à s'organiser en syndicats, les luttes gagnées sur les augmentations de salaires depuis fin 2022 et les résultats récents des élections aux CSE attestent de la confiance que les salarié-es ont dans la CGT et dans le syndicalisme de lutte de classe et de masse pour le progrès social.



Reste à démontrer totalement cette efficacité dès la rentrée, en unifiant les classes laborieuses pour faire reculer Macron, son gouvernement et le patronat et conquérir de nouveaux droits.